

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-six, le quatre mars, à dix-huit heures,
Présents : 48 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à
Absents excusés : 18 la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,
Pouvoirs : 11 après convocation légale en date du 26 février 2026, sous
Votants : 59 la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUQUET, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Bernadette RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Jean-Luc SABATIER, MME Maryline VICARD.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, M. Hervé VIGIER, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, M. Robert BOUDON, MME Céline CHARRIAUD, MME Yolande CHASSANG, MME Bonnie DELEPINE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDÉVIGNE, MME Marine NÈGRE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Pierre SEGUIS, M. David VITAL.

Pouvoirs :

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
M. Philippe DELORT donne pouvoir à M. Jérôme GRAS
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
MME Olivia GUEROUlt donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE
M. Christian GRENIER donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
M. Gilbert GLANDIERES donne pouvoir à M. René PELISSIER
M. Axel JOURQUIN donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
M. Bernard REMISE donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
M. Christophe VIDAL donne pouvoir à M. Loïc POUDEROUX

M. Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **11 MARS 2026**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **11 MARS 2026**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par les citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Application Télerecours
Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260304-DELIB2026-050-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - RÉGIE DE DISTRIBUTION DE CHALEUR

RAPPORTEUR : Madame Martine GUIBERT

Madame Céline CHARRIAUD, Présidente, quitte la salle des séances pour le vote des comptes financiers uniques 2025.

Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU, Vice-Président, est élu Président de Séance.

Le Compte Financier Unique 2025 de la régie de distribution de chaleur fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement et un excédent de la section d'investissement.

Les charges à caractère général sont supérieures à celles de l'année 2024 de 27 504 € en raison notamment d'une hausse des charges de maintenance de + 24 533 € liée au nouveau contrat d'exploitation en 2025, du poste d'entretien des bâtiments de + 22 199 €, et des remboursements de frais pour 15 252,77 €. Cette hausse est atténuée par la baisse des dépenses d'énergie (bois gaz fioul) pour 30 423 €.

La dépense budgétée en prévision de futures grosses dépenses d'entretien/renouvellement, à hauteur de 315 879,31 € n'a pas été utilisée.

Les recettes de vente de chaleur sont stables par rapport à l'année 2024, hors une régularisation qui avait été effectuée en 2024.

En investissement ont été réalisées à la chaufferie du Crozatier l'installation de nouveaux compteurs d'énergie et la rénovation des sous-stations. La maîtrise d'œuvre pour la réfection des 2 cheminées a été engagée.

Le remplacement prévu en 2025 des cheminées détériorées par le vent en 2024 n'a pas été réalisé, car cela demande une réflexion plus globale avec l'obligation de mise en place de filtres d'ici 2029.

À Chaudes-Aigues, une mission d'accompagnement pour l'établissement du dossier de demande de subvention pour la création d'une boucle d'eau tempérée géothermique a été lancée pour 1 656 €.

La dette en capital s'élève à 2 101 996,11 € contre 2 261 622,56 € au 31 décembre 2024.

⇒ Résultats d'ensemble définitifs :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 494 727,70 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 214 009,51 €

Résultat global définitif de l'exercice 2025 + 708 737,21 €

Pour mémoire, résultat global définitif Exercice 2024 + 761 286,59 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la présentation détaillée du Compte Financier Unique de la régie de distribution de chaleur annexée à la délibération ;

Vu le compte financier Unique de la régie de distribution de chaleur ;

Vu le résultat du Compte Financier Unique de la régie de distribution de chaleur, dressé en collaboration par la Présidente de Saint-Flour Communauté et le Comptable public, arrêté aux montants suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		515 804,31 €		260 032,28 €	- €	775 836,59 €
Opérations de l'exercice	1 422 542,27 €	1 401 465,66 €	426 473,99 €	406 296,14 €	1 849 016,26 €	1 807 761,80 €
TOTAUX (1)	1 422 542,27 €	1 917 269,97 €	426 473,99 €	666 328,42 €	1 849 016,26 €	2 583 598,39 €
Résultats de clôture		494 727,70 €		239 854,43 €		734 582,13 €
Restes à réaliser (2)			25 844,92 €		25 844,92 €	
TOTAUX CUMULES (1+2)	1 422 542,27 €	1 917 269,97 €	452 318,91 €	666 328,42 €	1 874 861,18 €	2 583 598,39 €
RESULTATS DEFINITIFS		494 727,70 €		214 009,51 €		708 737,21 €

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 18 février 2026 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- ✚ **RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;**
- ✚ **PREND CONNAISSANCE du résultat du Compte Financier unique 2025 de la régie de distribution de chaleur tel que détaillé en annexe de la délibération ;**
- ✚ **DECIDE D'ARRÊTER le Compte Financier unique 2025 de la régie de distribution de chaleur aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération ;**
- ✚ **AUTORISE le Président de séance à signer l'ensemble des documents constituant le Compte Financier Unique 2025 ;**
- ✚ **DECIDE DE LUI DONNER POUVOIR pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

POUR : 59 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président de séance,

Jean-Jacques MONLOUBOU

Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

➤ **Budget annexe Régie distribution de chaleur**

4 réseaux de chaleur :

- Crozatier : 13 entreprises - 20 maisons (2 déracordées en 2024)
- Centre aqualudique
- Volzac : 3 établissements
- Besserette : 15 bâtiments raccordés, 1 restant à raccorder

❖ Dépenses de fonctionnement

Chap	Libellé	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
011	Charges à caractère général	801 126,31 €	900 037,71 €	1 415 729,31 €	927 542,14 €
012	Charges de personnel	18 150,94 €	18 425,56 €	18 800,00 €	18 037,93 €
65	Charges de gestion courante			8,00 €	0,00 €
66	Charges financières	61 218,26 €	57 362,45 €	78 400,00 €	70 666,06 €
67	Charges exceptionnelles			15 250,00 €	15 220,92 €
68	Dotations aux amortissements	384 833,22 €	390 679,22 €	393 577,00 €	391 075,22 €
023	Virement à la section d'invest.			2 198,00 €	
	TOTAL DEPENSES	1 265 328,73 €	1 366 504,94 €	1 923 962,31 €	1 422 542,27 €

❖ Recettes de fonctionnement

Chap	Libellé	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
002	Excédent de fonct. reporté	275 949,98 €	415 013,85 €	515 804,31 €	515 804,31 €
70	Produits des services	1 170 490,13 €	1 194 028,88 €	1 181 000,00 €	1 175 940,02 €
75	Autres produits de gestion		0,65 €		2,61 €
77	Produits exceptionnels	10 947,42 €	48 049,82 €		306,98 €
042	Amort. des subventions	222 955,05 €	225 216,05 €	227 158,00 €	225 216,05 €
	TOTAL RECETTES	1 680 342,58 €	1 882 309,25 €	1 923 962,31 €	1 917 269,97 €
	RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	415 013,85 €	515 804,31 €		494 727,70 €

Charges à caractère général :

- Supérieures au CA 2024 27 504 €/(+3,05 %) avec :
 - Bois : - 46 098,27 €/(- 9,6%)
- EDF : - 42 044,29 €/ (-40 %) régularisation en 2024 qui avait artificiellement fait augmenter le montant d'électricité de 32 600 €, on se rapproche du montant 2023 en 2025
- Fioul / gaz : + 57 755,99 € recours à l'énergie de secours au Crozatier
- Maintenance (+ 24 533,99 €/+15,33 %) : Evolution à la hausse à la suite du renouvellement du contrat
- Entretien et réparations + 22 199,14 €
- Remboursement de frais à des tiers : + 15 252,77 €
- inférieures au BP 2025 (-488 187,17 €) avec :
 - Bois (- 69 693,96 €)
 - Fioul/gaz (-45 819,32 €)
 - Electricité (- 8 610 €)
 - Dépenses réservées pour poste de gros entretien/grosses réparations non utilisées (- 315 000 €)
 - Maintenance (- 7 197 €)
 - Entretien de bâtiments (- 49 238 €)

Charges de personnel, correspondant aux valorisations des agents travaillant sur le service, stables.

Les produits des services (ventes de chaleur) sont inférieurs au CA 2024 - 18 000€/ 1,5%) et au BP 2025 - 5 059,98 €). Hors l'indemnité de 15 220 € pour le « déracordement » au réseau du Crozatier de 2 maisons d'habitation perçu en 2024, le produit des services est stable.

Détail des consommations par chaufferies :

- des consommations inférieures (-237 MWh) avec mouvement de propriétaires au Crozatier et déracordement de deux maisons
- Crozatier : -352 KW
- Volzac : +120 KW
- Besserette : -190 KW
- Centre Aqualudique : -199 KW

Les produits exceptionnels correspondent à des annulations de factures EDF de 2023 pour le réseau de Besserette, refacturées en 2024.

L'excédent de fonctionnement est constitué pour permettre de faire face aux éventuelles dépenses de gros entretien/grosses réparations.

❖ Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2023 + RAR	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 Nouveaux crédits	CFU 2025	RAR 2025
001	Solde d'exécution reporté						
13	Amort. des subventions	222 955,50 €	225 216,05 €		227 158,00 €	225 216,05 €	
16	Emprunt	157 919,84 €	158 765,88 €		159 700,00 €	159 626,45 €	
041	Opérations patrimoniales	812,50 €					
Op.101	Réseau Crozatier	10 625,00 €	1 187,50 €	5 400,00 €	170 000,00 €	41 631,49 €	15 314,92 €
Op.102	Réseau Centre aqualudique	8 516,36 €	1 187,50 €				
Op.103	Réseau Volzac	9 353,00 €	1 187,50 €				
Op.105	Réseau Besserette	25 436,88 €	5 149,90 €	9 150,00 €		0,00 €	9 150,00 €
Op.106	Réseau Chaudes-Aigues	11 300,00 €	11 300,00 €		1 500,00 €	0,00 €	1 380,00 €
23	Travaux grosses réparations				98 149,28 €		
TOTAL DEPENSES		446 918,63 €	403 994,33 €	14 550,00 €	656 507,28 €	426 473,99 €	25 844,92 €

Ont été réalisés à la chaufferie du Crozatier l'installation de nouveaux compteurs d'énergie et la rénovation des sous stations (-38 000 € par an) en report aux prévisions budgétaires 2025). La maîtrise d'œuvre pour la réfection des 2 cheminées a été engagée, le solde de ces dépenses sont en attente à réaliser. Le remplacement des cheminées détériorées par le vent en 2024 nécessite une réflexion plus globale avec l'obligation de mise en place de filtres d'ici 2029.

Chaudes-Aigues, une mission d'accompagnement pour l'établissement du dossier de demande de subvention pour la création d'une boucle de chauffage géothermique a été lancée pour 1 656 €.

❖ Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2023 + RAR	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
001	Résultat reporté	279 712,90 €	264 307,39 €	260 032,28 €	260 032,28 €
021	Virement de la section de fonctionnement			2 198,00 €	
041	Opérations patrimoniales	812,50 €			
13	Subventions	20 345,00 €	9 040,00 €		
28	Dotation aux amortissements	384 833,22 €	390 679,22 €	393 577,00 €	391 075,22 €
21	Indemnités débranchements 2 lots			15 250,00 €	15 220,92 €
	TOTAL RECETTES	685 703,62 €	664 026,61 €	671 057,28 €	666 328,42 €
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	264 307,39 €	245 482,28 €		214 009,51 €
	RESULTAT DEFINITIF	679 321,24 €	761 286,59 €		708 737,21 €

Indemnité de résiliation anticipée
de la police d'abonnement pour 2
maisons d'habitation

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260304-DELIB2026-050-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président de séance,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 68

VOTE : Pour : 59

Contre : 0

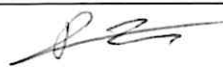
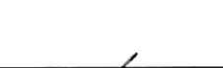
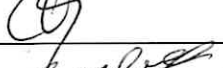
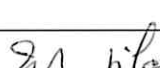
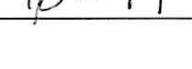
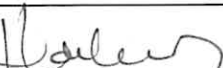
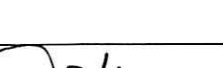
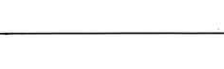
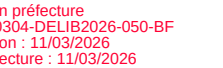
Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire
 À Saint-Flour, le 4 mars 2026

Date de convocation : 26 février 2026

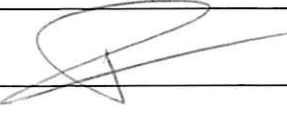
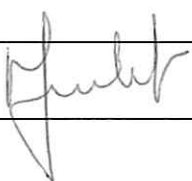
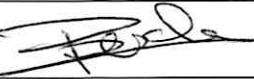
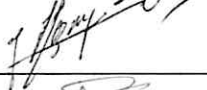
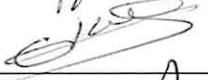
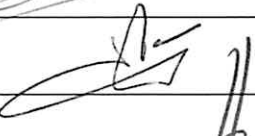
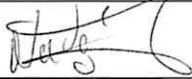
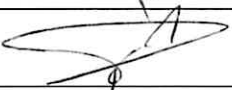
Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUITIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

Accusé de réception en préfecture
 045-20006660-20260304-DELIB2026-050-BF
 Date de télétransmission : 11/03/2026
 Date de réception préfecture : 11/03/2026

SAINT-FOUR COMMUNAUTE - REGIE DE DISTRIBUTION DE CHALEUR

CFU 2025

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GRENIER Christian		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
GUIBERT Martine		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUGNET Marc	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par le Président de séance,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 4 mars 2026

Le Président de séance,

11 MARS 2026

; et de la publication le **11 MARS 2026**

Accusé de réception en préfecture
 015-200066660-20260304-DELIB2026-050-BF
 Date de télétransmission : 11/03/2026
 Date de réception préfecture : 11/03/2026